

Profil de poste



Située à 2,5 km de la porte d'Orléans et desservie par la ligne B du RER, Cachan est l'une des communes les plus attractives de la région francilienne. Ses 31 000 habitants bénéficient d'un cadre de vie préservé, d'une vie associative et culturelle très riche, d'équipements publics de qualité et d'une situation privilégiée, au cœur du Grand Paris.

I – IDENTIFICATION DU POSTE

Libelle du poste : Chargé ou chargée de prévention des risques professionnels

Direction - Service : DRH - Pôle hygiène et sécurité

Catégorie : A ou B

Cadre d'emplois : Ingénieur, technicien

II – DESCRIPTIF DU POSTE

A / MISSIONS

Sous l'autorité de la responsable du pôle hygiène et sécurité, votre mission de **chargé.e de prévention des risques professionnels** a pour objet principal **d'assister et de conseiller** l'autorité territoriale et son administration « dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques professionnels ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail ».

La Ville de Cachan a une politique active en matière de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail pour laquelle elle s'est dotée d'un logiciel de gestion du document unique. Elle lance, en 2025, une démarche structurée sur la qualité de vie au travail. Elle a récemment été lauréate des Lauriers de la Prévention organisés par le SEST (Service aux Entreprises pour la Santé au Travail), dans la catégorie troubles musculo-squelettiques.

B/ FONCTIONS ET ACTIVITES

- Organiser, préparer et assister aux **visites d'inspection** et construire avec les encadrants

concernés les réponses aux préconisations de l'agent en charge des fonctions d'inspection (ACFI)

- Piloter la **formation spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail** (F3SCT) : organiser les séances, rédiger et présenter des dossiers, organiser les visites de la F3SCT
- Piloter la démarche de prévention du risque lié au **travail isolé** : s'assurer de l'utilisation du matériel, répondre aux nouvelles demandes
- Réaliser des **enquêtes terrain** sur les accidents du travail et les maladies professionnelles pour en définir les causes et proposer des actions visant à les prévenir
- Suivre la mise en place des **plans de prévention** et des **protocoles de sécurité**
- Informer et conseiller les agents et encadrants en matière d'hygiène, de sécurité au travail et de conditions de travail

En lien avec la responsable du pôle :

- Contribuer à la démarche du **document unique** : réaliser des évaluations des risques, s'assurer des mises à jour annuelles effectuées par les encadrants, mettre en œuvre ou suivre la réalisation des mesures de prévention
- Analyser et traiter les **signalements** des registres hygiène et sécurité, du registre des dangers graves et imminents et du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes
- Co construire et mettre en œuvre les actions des **programmes annuels de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail** telles que celle sur le risque chimique

S'adapter aux évolutions réglementaires du secteur et aux nouveaux outils numériques.

III – COMPETENCES ET APTITUDES REQUISES

SAVOIR	- Connaissance de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité et de son application à la fonction publique territoriale - Connaissance du fonctionnement et des attributions de la F3SCT et du comité social territorial - Connaissance des compétences des autres acteurs de la prévention - Connaissance des risques professionnels (incendie, risque chimique, électrique, biologique, manutentions manuelles, chute...)
SAVOIR – FAIRE	- Maîtrise des techniques et méthodes d'évaluation des risques professionnels, d'analyse des accidents du travail, de recueil d'information et de diagnostic (observations des situations de travail, analyse des risques, entretiens...) - Maîtrise de l'outil informatique : bureautique, utilisation de logiciels spécifiques (logiciel de gestion du document unique 1-One, logiciel RH CIRIL...) - Capacité d'analyse et de recherche d'information - Capacité à convaincre et à rassembler autour d'un projet - Force de proposition
APTITUDE / QUALITE	- Hautes qualités relationnelles - Autonomie - Qualité d'écoute et pédagogie - Sens de la discrétion

IV – CONDITIONS D'EXERCICE DES MISSIONS / ENVIRONNEMENT DU POSTE

Positionnement hiérarchique :	N+1 : responsable du pôle hygiène et sécurité N+2 : directrice des ressources humaines
Lieu de travail :	Maison des services publics 3, rue Camille DESMOULINS 94230 CACHAN
Temps de travail : Horaire de travail :	39h (catégorie B) ou 40h (catégorie A) Horaires variables avec plages fixes 9h30 -12h et 14h -17h00
Particularités ou contraintes du poste :	- Travail assis sur ordinateur écran et clavier - Déplacements très fréquents sur les sites de la Ville

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivation à : drh-recrutement@ville-cachan.fr